

Avant-propos

Entre 1994 et 2002, les pays européens se sont, sous la conduite d'Eurostat, engagés dans la collecte de données sur l'emploi, les revenus et les conditions de vie auprès d'un panel d'individus et ce à partir d'un questionnaire harmonisé. L'un des buts principaux de ce panel était d'améliorer la connaissance des phénomènes de pauvreté au sein de l'Union européenne. Au même moment, de nombreux pays de l'Europe de l'Est ont été conduits, de par leur évolution politique, à tenter de rapprocher leur système de collecte de données statistiques auprès des ménages de celui en vigueur en Europe de l'Ouest. Plusieurs enquêtes ont ainsi vu le jour, avec des questionnements proches de celui du *Panel européen*. On dispose ainsi d'un vaste corpus de données collectées avec le maximum de garanties de comparabilité et permettant d'analyser en profondeur le phénomène de la pauvreté. Initialement conduites sur données françaises, ces études ont très tôt débouché sur des comparaisons internationales : dès le numéro spécial d'*Économie et Statistique* consacré à la pauvreté et publié en 1997, à côté des articles traitant de la France, on trouvait une comparaison bilatérale France-Slovaquie (Fall, Horecký et Roháčová, 1997) et une étude rapprochant la France, l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (Chambaz et Maurin, 1997). L'intérêt de ces comparaisons est vite apparu, de sorte qu'un séminaire international a pu se tenir en juin 2000 à Bratislava, sous l'égide d'Eurostat : des participants de 22 pays ont assisté à la présentation de communications portant sur 13 pays, communications se conformant - en général, mais hélas pas toujours - à ce principe d'utiliser des méthodologies identiques sur des données comparables. Le présent dossier poursuit le travail ainsi initialisé : les contributions ont été actualisées, la comparabilité des méthodes et des présentations renforcée. Des pays qui n'avaient pas participé au colloque ont fourni des contributions inédites (**Eldin Fahmy et David Gordon** pour le Royaume-Uni, **Irina Kortchagina, Lilia Ovtcharova, Lidia Prokofieva et Patrick Festy** pour la Russie, *etc.*), de nouvelles synthèses ont été écrites (**Fabien Dell et Nicolas Herpin**). Quelques éclairages complémentaires impossibles à réaliser sur tous les pays ont été introduits, afin d'illustrer comment on peut faire évoluer la méthodologie suivie principalement dans ce dossier, soit en exploitant explicitement les trajectoires individuelles et la dimension panel des données (**Stéfan Lollivier et Daniel Verger**), soit en complétant avec d'autres approches allant davantage vers l'expérience subjective de la pauvreté (**Serge Paugam**

et Marion Selz) et l'exclusion sociale (**Anna Szukiętojć-Bieńkuńska**). Faute de place, il a donc fallu sacrifier certaines contributions présentées à Bratislava : les personnes intéressées par les pays concernés (Albanie, Belgique, Italie, République tchèque, *etc.*) peuvent se référer aux actes du colloque de Bratislava (SUSR, Eurostat et Insee, 2000) qui reprennent l'intégralité des contributions.

Ainsi, ce numéro tente-t-il, en s'appuyant sur des méthodologies similaires, de fournir des images comparées de la pauvreté au sein de pays qui peuvent être à des stades de développement économique assez différents, qui peuvent avoir connu des histoires récentes contrastées puisque, outre la France (**Madior Fall et Daniel Verger**), le Royaume-Uni, l'Espagne (**Magda Mercader Prats**) et le Portugal (**Rui Manuel Cerdera Branco, Regina Soares, Teresa Bago d'Uva**) d'une part et d'autre part quelques pays issus de l'Europe dite naguère de l'Est et qui, soit viennent de rentrer dans l'Union européenne comme la Pologne soit sont candidats à l'adhésion comme la Roumanie (**Viorica Duma, Maria Molnar, Filofteia Panduru et Daniel Verger**), y sont étudiés la Russie, le Brésil (encadré de **Tania Lustosa** dans l'article de cadrage de Fabien Dell et Nicolas Herpin) et Madagascar (**Mireille Razafindrakoto et François Roubaud**). Il s'agit d'une première en forme de gageure, car, comme **Daniel Verger** le souligne dans son article introductif, les auteurs s'attaquent à un sujet qu'il est déjà difficile de cerner au niveau d'un pays, à savoir la définition et la mesure de la pauvreté, et ce dans une vision internationale large, s'essayant à rapprocher des pays éloignés les uns des autres tant par leur histoire que par le niveau de leur développement économique. L'intérêt suscité par le colloque de Bratislava nous a semblé justifier l'entreprise : le lecteur trouvera au gré de ces pages une somme inédite de renseignements sur les pays concernés, mais il se heurtera aussi à de nombreuses questions encore sans réponse. On a ici plus des contributions novatrices sur des sujets encore imparfaitement défrichés que des synthèses définitives.

Chaque pays est présenté d'une façon standardisée : la première partie de l'article est systématiquement consacrée à un cadrage général décrivant les conditions socio-économiques actuelles du pays : caractéristiques démographiques (natalité, mortalité, pyramide des âges...), situation vis-à-vis de l'emploi et du chômage, niveau et différenciation des revenus, niveau et structure de la consommation des ménages, conditions d'habitat et quelques éléments du mode de vie. Pour des raisons bien évidentes de volume global, la place réservée à cette présentation générale a été volontairement contrainte, de la même façon pour tous les pays : plus qu'une présentation détaillée de chaque pays, c'est un résumé de ses principales caractéristiques qui est proposé, afin de permettre au lecteur d'avoir une idée du cadre dans lequel s'inscrit le phénomène pauvreté, cadre qu'il peut mettre en perspective avec l'environnement français qui a fait l'objet lui aussi d'une présentation similaire. La seconde partie de chaque monographie est consacrée à l'analyse de la pauvreté. Trois approches, toutes relatives, sont privilégiées (est pauvre celui qui a les ressources monétaires les plus faibles, ou celui qui vit dans les plus mauvaises conditions de vie, ou enfin celui qui a le plus de mal à équilibrer ses recettes et ses dépenses, à « boucler son budget »). Nous utiliserons par la suite les vocables de « pauvreté monétaire », « pauvreté de conditions de vie » et « pauvreté subjective ».

Nombre de ces statistiques ne deviennent parlantes que dans un cadre comparatif. Dans les études bilatérales (France-Pologne, France-Slovaquie) qui ont été faites jusqu'à présent, le référentiel était la France, pays au niveau de vie le plus élevé, et sur lequel les

études pilotes avaient été conduites. Dans le cadre multilatéral qui est le nôtre, il était impossible de conserver ce centrage. Tout au plus se permettra-t-on de temps à autre de situer la grandeur par rapport à la valeur française. Mais il n'y aura pas de comparaison bilatérale approfondie dans chaque monographie, le risque de redondance aurait été trop fort. C'est dans l'article qui ouvre le numéro, que **Fabien Dell et Nicolas Herpin** se sont efforcés de remettre en perspective toutes ces monographies afin de dégager les facteurs structurants qui permettent de définir un petit nombre de types d'organisation sociale différents, chacun conduisant à des populations de pauvres dotées de certaines spécificités.

Dans ce dossier, nous supposons que les principales définitions et les grandes lignes des méthodologies adoptées pour cerner la pauvreté, telles qu'elles ont été exposées dans le numéro spécial de 1997 sont connues. Le lecteur désireux de se voir préciser tous les détails devra donc se reporter aux articles de 1997, seuls quelques rappels étant repris dans l'article introductif de **Daniel Verger**. L'ambition de cet article est de résumer le substrat méthodologique commun aux diverses analyses présentées. Après une brève partie consacrée au passage en revue des principaux problèmes qui rendent ardue une comparaison internationale des modes de vie, principalement ceux qui surgissent dès lors que les niveaux de vie et l'inégalité des ressources sont concernés, est développée l'analyse des forces et limites des approches mises en œuvre pour étudier la pauvreté proprement dite, qui doit permettre au lecteur d'aborder les monographies avec le recul nécessaire. La dernière partie propose à la réflexion les axes de progrès qui pourraient remédier à certaines lacunes et faiblesses des travaux actuels, en particulier mais pas seulement, dans le cadre des comparaisons internationales.

Il faut remercier les offices statistiques nationaux qui ont permis à ce dossier d'aboutir. Ils sont cités dans chaque monographie publiée dans ce numéro. Des travaux présentés au colloque de Bratislava sont également cités, en particulier dans l'article de Fabien Dell et Nicolas Herpin. Nos remerciements vont aux équipes qui ont participé à cette étape du projet.